

Montréal, le 1<sup>er</sup> février 2016

***Aux présidentes et aux présidents  
des syndicats affiliés à la FEESP-CSN***

**Objet : Convocation au conseil fédéral FEESP-CSN 2016**

Camarades,

Par la présente, vous êtes convoqués au conseil fédéral de la FEESP-CSN qui se tiendra :

- DATES :** 4, 5 et 6 mai 2016
- HEURE :** Début de la réunion à 10 h le 4 mai
- INSCRIPTIONS :** À compter de 8 h
- ENDROIT :** Hôtel Castel & Spa Confort  
901, rue Principale  
Granby (Québec) J2G 2Z5

**Hébergement à l'Hôtel Castel  
en occupation simple ou double : 114 \$ (plus taxes applicables)  
Stationnement gratuit**

**Tarif de groupe garanti jusqu'au 3 mars 2016.**

Réservations : 1 800 363-8953  
**Svp, mentionnez le numéro du bloc de chambres : 213011**

...verso

**1<sup>re</sup> CONVOCATION**

Les principaux points à l'ordre du jour seront :

- Rapport du comité exécutif
- Secteur public
- Pacte fiscal avec les municipalités
- Gouvernance des commissions scolaires
- États financiers de 12 mois au 31 décembre 2015
- Transport scolaire
- Élection à la vice-présidence-trésorerie (voir lettre ci-jointe)
- Questions de privilège et syndicats en conflit


Votre participation en grand nombre est souhaitée afin de débattre ensemble des enjeux importants de la fédération.

Au cours des prochaines semaines, nous ferons parvenir **aux trésorières et aux trésoriers** la 2<sup>e</sup> convocation à laquelle sera jointe la lettre de créance. Nous vous rappelons l'importance d'inscrire votre délégation à l'avance en nous faisant parvenir cette lettre de créance dans les délais indiqués, et ce, afin de faciliter votre accueil le 4 mai, lors de votre inscription. Nous précisons que vous devrez avoir payé les *per capita* et les redevances du mois de **février 2016** pour avoir droit à une **délégation officielle**. Veuillez noter qu'aucune entente de paiement ne sera conclue sur place. Un syndicat qui n'est pas en règle portera le statut conditionnel et ses délégué-es n'auront ni droit de parole ni droit de vote.

Nous rappelons aux syndicats de 70 membres cotisants et moins qu'une aide financière est offerte pour participer au conseil fédéral. Les modalités pour en faire la demande vous parviendront avec la 2<sup>e</sup> convocation.

C'est avec le plus grand plaisir que le comité exécutif de la FEESP-CSN et l'équipe de salarié-es vous recevront en mai prochain à Granby.

Nous vous transmettons nos salutations syndicales.



**Denis Marcoux**

Président

DM/al

N.B. : Nous vous rappelons que la FEESP-CSN encourage une représentation équitable des femmes dans votre délégation.